

BON DE COMMANDE VALABLE UNIQUEMENT POUR LA METROPOLE

ATTESTATION DE CONFORMITE

INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE

Tarif applicable depuis le 4 décembre 2009

A retourner au :

Service Emission du CONSUEL Tour Chantecoq - 5 rue Chantecoq - 92808 PUTEAUX Cedex

- Demandeur de l'attestation de conformité :

Demandeur	Pour les entreprises
	Voir (1) pour les installateurs professionnels en cas de première demande
Nom	Entité
Adresse	N° SIREN
.....	Code NAF
Ville	Cachet
Téléphone	
Fax	
E-mail	
Votre référence CONSUEL → n° SE	
(voir précédentes attestations)	

- Commande d'attestation de conformité pour installation de production d'électricité :

	Prix € TTC	Quantité N	Montant € TTC
Non professionnel	155.48 € par attestation
Installateur professionnel en électricité			
• les 3 premières attestations	149,5 € par attestation
• à partir de la 4 ^{ème} attestation	Mode de calcul TVA incluse (95 + (30 x N)) x 1,196

Je joins un chèque d'un montant correspondant à cette commande, à l'ordre du CONSUEL, qui m'adressera une facture acquittée.

Date et signature :

- (1) Les installateurs professionnels en électricité qui commandent pour la première fois doivent fournir une des pièces justificatives suivantes :

Extrait K bis
Extrait registre des métiers
Assurance décennale